



Dans ce numéro

- Agenda international du printemps: participation du pS-Eau à plusieurs rencontres
- Au Mali: L'initiative Trackfin, pour renforcer le suivi financier du secteur eau et assainissement
- Au Mali: L'ONG Protos développe dans un quartier de Bamako une collaboration efficace entre autorités communales et associations d'usagers en charge de l'exploitation pérenne des équipements
- En Guinée: Une coopération décentralisée axée sur la gouvernance au service de la durabilité des services d'eau potable
- Au Niger: 8 années de coopération entre Cesson-Sévigné et Dankassari, consacrées à la stratégie municipale hydraulique

Édito

Conforter l'élan pour la solidarité !

La période que nous abordons est pleine d'incertitude. L'Union Européenne est bousculée, la solidarité est questionnée, les accords internationaux sont remis en débat. Nous pouvons légitimement nous inquiéter du devenir de l'action extérieure des collectivités et du soutien qui sera apporté aux Ong ces prochaines années.

Mais n'est-ce pas dans ces moments que de nouvelles ressources, de nouveaux espoirs naissent et de nouvelles alliances se tissent? La persévérance des élus, des professionnels et des Ong au Mali en Guinée comme au Niger montre les voies qui s'offrent pour faire plus et mieux. Nous devons tous mettre en évidence les innovations tant méthodologiques que techniques qui permettent de lever les freins au développement des services dans ces pays. La réaffirmation de la priorité donnée au développement de l'Afrique se traduit par des actes, les investissements dans le domaine de l'eau et l'assainissement s'accompagnent d'une stratégie de soutien véritable aux capacités locales. C'est le cas dans chacun des exemples cités dans cette lettre. C'est la qualité des opérations menées, leur enracine-

ment dans la réalité des pays qui va permettre à l'Agence française de Développement de poursuivre avec l'appui du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sa politique de soutien aux pays en développement et particulièrement ceux d'Afrique subsaharienne. Parmi ces acteurs qui persèverent en France, les Agences de l'eau sont en train de dessiner l'avenir de leur soutien. Les orientations de leur XI^e programme pour la période 2019-2024 est en réflexion. À nous d'aider les partisans du renforcement des actions de solidarité pour que cette dimension soit réaffirmée et amplifiée. Enfin la position française actuellement en pointe sur les questions du changement climatique et de la lutte contre ses effets sur les populations les plus vulnérables nous donne l'opportunité de proposer de nouvelles actions conjointes. Le pS-Eau se fait l'écho de vos actions et s'implique de plus en plus dans l'analyse et la diffusion de vos expériences. Nous espérons que le nouvel élan actuel nous portera vers une écoute réelle des aspirations des populations, en cessant de compter sur la résilience des plus pauvres pour pallier aux désordres du monde que nous créons. ●

Pierre-Marie Grondin
Directeur du pS-Eau

Sommaire

Des nouvelles de l'association

Mouvements au sein de l'équipe

Départ d'Aïssatou N'Diaye-Sydnei

À l'issue d'une année passée au sein du pS-Eau, Aïssatou N'Diaye-Sydnei a quitté ses fonctions de chargée de plaidoyer et de communication pour rejoindre le pôle politique européenne de développement du ministère des Affaires étrangères.

Accueil de nombreux stagiaires

Robin Delage a rejoint l'équipe du pS-Eau à Lyon depuis le 6 mars jusqu'en juillet 2017. Étudiant en Master de sciences politiques à l'université de Montpellier, spécialisation « opérateurs en coopération internationale et développement », Robin a pour objectif d'analyser les synergies entre les acteurs économiques et les acteurs de coopération en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Gabrielle Malafosse, étudiante à Sciences Po Paris s'intéresse aux relations de coopération avec les collectivités locales. Du 22 mai au 7 juillet, elle approfondit ces connaissances et participe activement au secrétariat de rédaction de cette Lettre du pS-Eau.

Bocar Hane, étudiant en master 2 finance d'entreprise à l'ICN Business School de Nancy, est chargé d'élaborer un outil de suivi comptable partagé pour un nouveau projet cofinancé par l'Union européenne, co porté par le pS-Eau avec quatre partenaires en France et au Sénégal.

- 3 Enjeux et rencontres internationales
Participation active du pS-Eau
- 4 Au Mali
Méthodologie et résultats de l'initiative TrackFin
- 7 Au Mali, à Bamako
Le quartier Sibiribougou relève le défi !
- 10 En Guinée, dans la Préfecture de Boffa
10 ans d'engagement pour la pérennisation de services communaux de gestion des services d'eau
- 13 Au Niger en zone rurale
Une stratégie municipale en œuvre pour Dankassari !
- 15 Les infos pS-Eau



pS-Eau

Enjeux et rencontres internationales

Participation active du pS-Eau

Le pS-Eau a participé au cours du dernier semestre à un certain nombre d'événements internationaux en vue d'apporter sa contribution aux débats sur les services d'eau et d'assainissement et de récolter des informations sur le secteur.

Le pS-Eau a ainsi pris part au Rural water supply network (RWWSN), le réseau mondial des professionnels de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, qui s'est réuni en décembre 2016, à Abidjan. Ce rendez-vous qui a lieu tous les cinq ans, s'est tenu pour la première fois dans un pays francophone. Les échanges ont permis au pS-Eau d'augmenter ses activités de veille scientifique sur ses thèmes prioritaires relatifs aux services d'eau. Au cours de ces trois jours, un certain nombre d'enjeux ont été discutés autour : de l'eau pour tous ; des modèles de fourniture du service d'eau ; de la qualité de l'eau et du niveau du service ; des petits centres et des

zones urbaines ; ou encore du financement. Une visite de forage manuel dans le village de Soumié (région Sud Comoé) organisée par l'Unicef a également ponctué les différentes sessions.

Le pS-Eau s'est également rendu à Chennai (Inde) en février 2017, afin de participer à la 4e édition du « Faecal Sludge Management » (FSM4), conférence internationale spécialisée sur la gestion des boues de vidange. L'Inde a été mise à l'honneur lors de cette manifestation puisque de nombreuses présentations ont été ciblées sur la mise en place de la mission Swachh Bharat (SBM), engageant l'Inde à l'éradication de la défécation à l'air libre d'ici à 2019. Pour le pS-Eau, le FSM4 fut l'occasion d'approfondir la thématique relative à l'assainissement dans les petits centres, les approches concertées, et la planification urbaine.

Du 22 au 24 mars 2017, s'est déroulé en Afrique du Sud le congrès « Des solutions climatiques locales pour l'Afrique ». L'événement qui a début le jour de la Journée mondiale de l'eau, avait pour thème « L'eau pour les villes ». Le pS-Eau est intervenu au cours d'une session pour partager ses réflexions au

sujet des services d'eau et d'assainissement et des impacts du changement climatique.

En parallèle à ces événements internationaux, le pS-Eau est également engagé dans le processus continu de préparation du 8e Forum mondial de l'eau, qui se déroulera au printemps 2018, à Brasilia. Dans ce cadre, la candidature du pS-Eau a été retenue pour devenir « champion » et coordonner le thème « Integrated sanitation for all » (assainissement intégré pour tous). Le pS-Eau est donc impliqué dans les différentes réunions préparatoires organisées, dont la dernière a eu lieu à la fin du mois d'avril 2017.

Les comptes rendus de ces différentes manifestations sont accessibles sur le site internet du pS-Eau :

- www.pseau.org/fr/observatoire/international/grands-rdv

CONTACT

- Colette Génévaux
genevaux@pseau.org


Au Mali

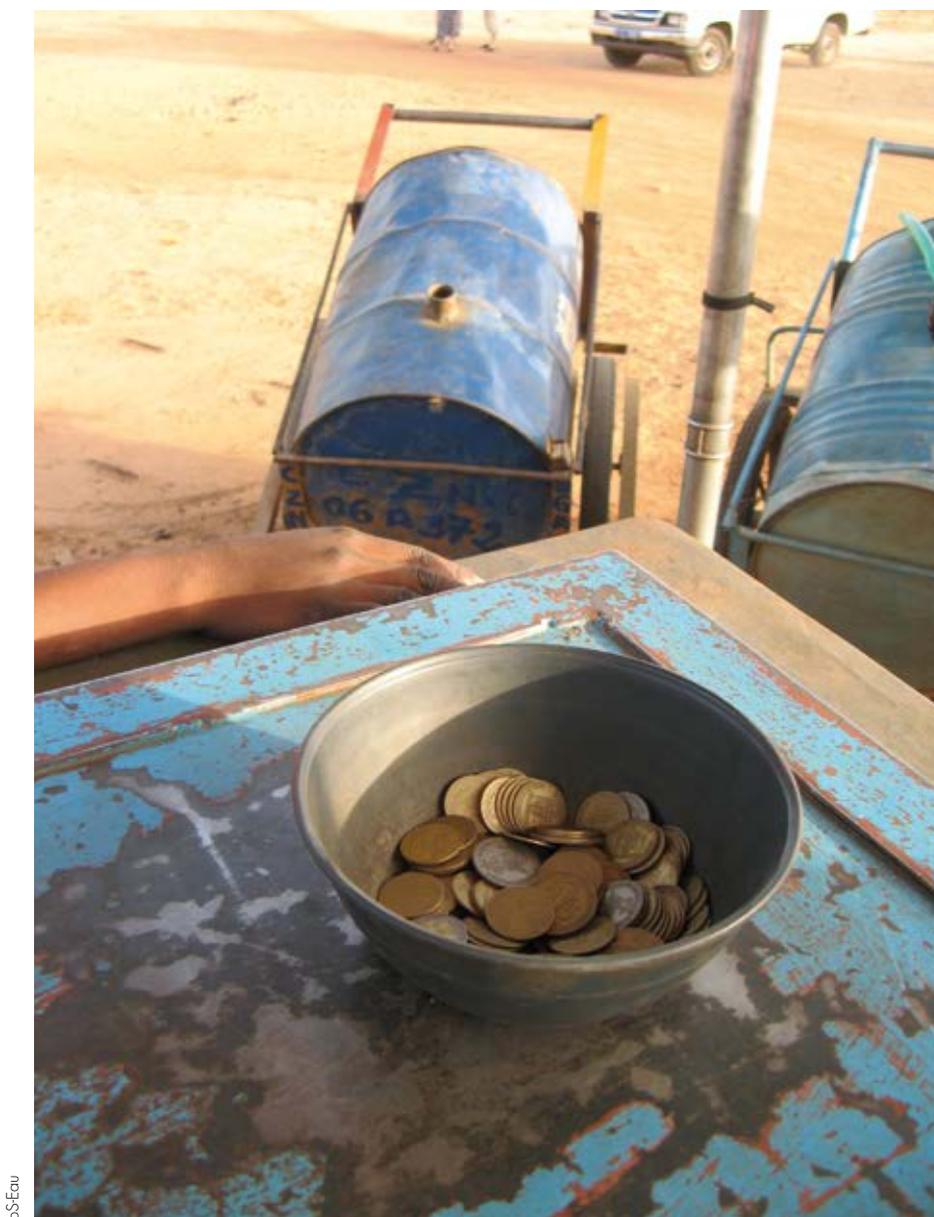
Méthodologie et résultats de l'initiative TrackFin

Un financement efficace du secteur eau, assainissement et hygiène est essentiel pour la fourniture et le fonctionnement durable des services. La connaissance des financements est lacunaire et insuffisante pour une planification et budgétisation pertinente. Afin de résoudre ce problème, l'OMS et l'Unicef ont lancé l'initiative TrackFin.

Le Mali fait face à de nombreux défis pour atteindre les ODD, notamment l'objectif 6 qui vise un accès universel et durable à l'eau et l'assainissement. Si le secteur WASH a enregistré d'importants progrès dans la mise en œuvre du PROSEA¹, en particulier pour l'accès à l'eau potable, des insuffisances demeurent pour l'atteinte des objectifs définis dans les politiques et stratégies nationales, au nombre desquelles la problématique du financement du secteur. Le gouvernement du Mali s'est donc engagé en avril 2014 à allouer davantage de financements dans le cadre de l'initiative SWA (Eau et assainissement pour tous). Le suivi rapproché des financements s'avère ainsi primordial surtout que la visibilité de la situation est très partielle. L'une des principales difficultés réside dans le fait que le secteur implique de nombreux acteurs, ce qui conduit parfois à des duplications d'interventions ou à un manque de financement probant pour certains sous-secteurs et zones géographiques. L'accès universel va donc nécessiter de s'assurer à ce que les financements permettent d'étendre les services à tous.

Un suivi détaillé et performant des financements s'avère donc une condition essentielle. C'est pour cette raison que le Gouvernement du Mali, avec le soutien de l'UNICEF et de l'OMS, a décidé de mettre en œuvre un suivi du financement du secteur WASH.

L'objectif visé par Trackfin est de développer une méthodologie mondialement acceptée



pS/Eau

¹ Programme Sectoriel Eau et Assainissement

qui permette aux pays d'assurer un suivi du financement du secteur sur la base de classifications types et d'établir un ensemble de comptes et d'indicateurs pour répondre à quatre questions fondamentales :

- Quel est le montant total des dépenses ?
- Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services WASH et par types de dépenses ?
- Qui paye pour les services WASH ?
- Quelles sont les principales entités qui canalisent les financements du secteur WASH et quelle est leur part du total des dépenses ?

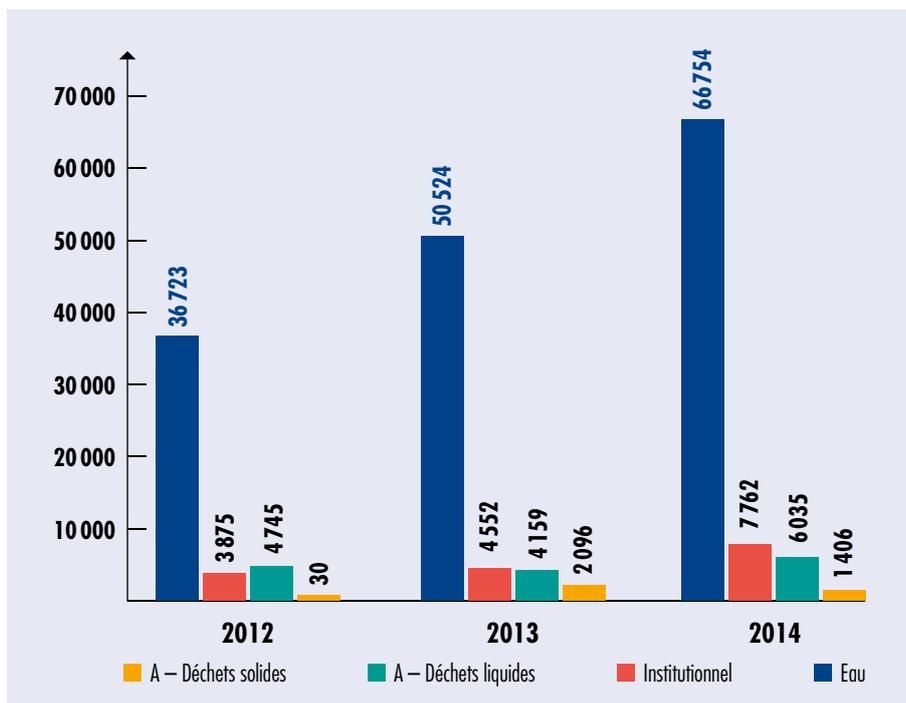
Cette approche a été appliquée avec succès en 2013/2014 au Brésil, au Ghana et au Maroc. le Mali étant le 4^e pays à la conduire.

Organisation du processus et portée de la première phase

L'initiative TrackFin est portée par la CPS-SEEUDE², en coordination directe avec la Direction nationale de l'hydraulique (DNH) et la Direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances (DNACPN).

Pour appuyer le processus, deux comités ont été mis en place : Le comité de pilotage, qui détermine les orientations politiques et stratégiques, et le comité technique, cadre opérationnel qui contribue à la collecte et l'analyse des données. Enfin, l'équipe s'appuie sur les institutions disposant de données financières. L'UNICEF et l'OMS ont apporté un soutien technique et financier qui sera poursuivi lors de la 2^e phase.

Étant donné que le secteur est vaste, il a été décidé dans cette première phase de limiter le périmètre de l'étude et de se focaliser sur les sous-secteurs de l'eau potable, de l'assainissement des déchets liquides et des déchets solides et du développement institutionnel, et de couvrir les années budgétaires de 2012 à 2014.



Évolution des dépenses WASH au cours de la période en Millions FCFA

La gestion intégrée des ressources en eau, l'hygiène et le WASH dans les centres de santé et les écoles seront traités dans d'autres phases de TrackFin, processus qui s'inscrit dans la durée.

Quel est le montant total des dépenses du secteur WASH ?

L'analyse des données disponibles montre un total de dépenses allant de 45 milliards de F CFA en 2012 à 82 milliards de F CFA en 2014, avec une croissance continue de 63% depuis 2012. Les dépenses annuelles par habitant sont passées de 2781F CFA en 2012 à 4735F CFA en 2014. A titre de comparaison, ces dépenses étaient de 24 435FCFA au Ghana en 2014.

L'importance de cette progression est cependant à modérer du fait que l'année 2012 a été marquée par une baisse considérable des activités du fait de la situation de crise. Il ressort également que la part des dépenses WASH par rapport au PIB (1,73% en 2014) est bien inférieure au secteur de la santé (7%).

Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services WASH et selon les types de dépenses ?

Le secteur de l'eau bénéficie de la plus grande part du financement du secteur (81% en 2014) et a pu profiter d'une importante croissance au cours de la période (82%). Il est cependant important de prendre en compte qu'une grande partie des données de l'assainissement n'était pas disponibles ou n'ont pu être prises en considération du fait du manque de désagrégation. Les dépenses d'appui institutionnel représentent une part non négligeable (9% en 2014) et ont été doublées sur la période. Il existe d'importantes disparités entre régions, avec Bamako bénéficiant de la plus grande part des financements (42% en 2014) en grande partie dû à la construction de la station de Kabala, de stations compactes d'eau potable et du dépôt final de déchets solides de Noumoubougou. Les régions du Nord sont les moins bien pourvues. Cepen-

² Cellule de Planification et de Statistique – Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat.

dant la répartition entre milieu urbain et rural pour l'eau potable est relativement équitable. L'assainissement liquide en milieu rural semble par contre bénéficier de plus du double des financements par rapport à l'urbain.

Qui paye pour les services WASH ?

En 2014 les principaux acteurs finançant le secteur sont les usagers à hauteur de 37%. Viennent ensuite, les partenaires techniques et financiers qui représentent 36% à travers les transferts publics internationaux (subventions : 29%) et les financements remboursables (prêts : 7%). Les transferts publics nationaux provenant du Gouvernement s'élèvent à 23% et étaient destinés aux autorités nationales (21%), régionales (1%) et locales (1%). Les ONG ne représentent actuellement que 4%.

Comparaison des dépenses de l'État dans le secteur par rapport aux engagements SWA

Lors des engagements pris en 2014 à la réunion de haut niveau sur l'initiative Assainissement et eau pour tous (SWA), le ministère de l'Économie et des Finances du Mali s'est engagé à allouer, à partir de 2015, au moins 5% du budget national à l'Assainissement et à l'Eau.

Cependant, la part des dépenses pour l'eau et l'assainissement dans le budget national n'était que de 1,14% en 2013 et de 1,22% en 2014, ce qui reste assez éloigné des engagements prévus pour 2015.

À quoi sont destinées les dépenses ?

Il a été souvent difficile d'identifier la destination des dépenses et de désagréger les données reçues par catégories de coûts. Une part importante de données n'a ainsi pu être affectée (42% en 2014). Les dépenses connues ont été désagrégées en dépenses d'investissement et autres dépenses. La part des investissements sur la période est passée de 9,5 milliards en 2012 à 37,9 milliards en 2014, représentant 46% du total des dépenses en 2014 et étant majoritairement destinée au secteur de l'eau.

Comparaison des dépenses d'investissement dans l'eau potable par rapport aux prévisions 2005-2015

La DNH a adopté en 2004 un Plan national d'accès à l'eau potable (PNAEP) qui prévoyait la réalisation et la réhabilitation de points d'eau. Ce plan estimait les besoins d'investissement à environ 400 milliards de FCFA sur la période 2005 – 2015, soit une moyenne de 40 milliards par an.

Les résultats de cette première phase font apparaître des investissements pour le secteur de l'eau de 8,6 milliards en 2012, de 20,1 milliards en 2013 et de 35,5 milliards en 2014. Ainsi le déficit cumulé pour les trois années s'élève à 55,8 milliards, ce qui représente 46,5% des besoins pour trois années de programmation du PNAEP. Cette situation déficitaire s'est clairement traduite ces dernières années par une stagnation du taux d'accès.

La première phase de l'initiative TrackFin a permis de mettre en évidence un certain nombre d'enseignements :

- Renforcer le suivi financier du secteur. S'il a été possible d'obtenir un grand nombre de données financières au cours de cette première phase, un travail reste à conduire pour combler certains gaps, en particulier pour l'assainissement. Il s'avère nécessaire de renforcer le suivi financier du secteur et de désagréger davantage les données à travers des échanges avec les acteurs concernés et le développement de modalités de centralisation des données.
- Accroître les financements du secteur. Les financements pour le secteur se sont fortement accrus sur la période. Cependant, les investissements restent en deçà des objectifs visés dans le cadre des OMD et les dépenses totales annuelles du secteur WASH par habitant demeurent assez faibles par rapport à d'autres pays. Il est à noter que les usagers des services s'avèrent être les principaux contributeurs du secteur.
- Réduire les disparités entre sous-secteurs et zones géographiques. Le sous-secteur de l'eau potable est mieux doté que les sous-secteurs de l'assainissement. De plus, de grandes disparités existent au niveau géographique : leur réduction doit passer par un renforcement de l'ensemble des financements plutôt qu'une redistribution des ressources actuelles qui demeurent trop faibles.
- Poursuivre et renforcer la programmation et

ajuster les financements en conséquence dans le cadre du PROSEA 2 et de l'intégration des ODD. Étant donné que les ODD sont encore plus ambitieux que les OMD, il sera nécessaire de mobiliser davantage de financement dans les prochaines années, et d'en assurer une équitable répartition régionale. Le suivi du PROSEA 2 passera également par un suivi financier rapproché à travers TrackFin.

- Accroître les transferts publics nationaux. Malgré des progrès importants dans les contributions de l'État au cours de la période, les financements accordés à l'eau et l'assainissement demeurent assez loin des engagements internationaux de l'État.
- Mobiliser de nouveaux financements de la part des partenaires. L'atteinte des ODD ne sera possible qu'à travers un renforcement des partenariats avec des PTF, ONG, associations de ressortissants et la coopération décentralisée pour appuyer le développement du secteur.

La seconde phase de l'initiative TrackFin, va consister à approfondir la collecte de données, à combler dans la mesure du possible les gaps d'information identifiés au cours de la phase initiale, à concevoir des modalités d'estimations lorsque les données n'existent pas et mettre à jour les résultats de l'analyse sur la base des nouvelles données récoltées. Les étapes et actions à conduire vont s'articuler autour des principaux points suivants :

- Compléter la collecte et affiner les données pour les années comptables 2012 à 2015, à travers une coordination renforcée avec les acteurs concernés, et collecter les données pour 2015. L'analyse portera ainsi sur la période 2012 à 2015.
- Étendre le périmètre du suivi et prendre en compte les financements et les dépenses dans les sous-secteurs de l'hygiène, de la gestion intégrée des ressources en eau et du WASH dans les centres de santé et les établissements scolaires.
- Plusieurs activités et études seront conduites pour renforcer la collecte des données, notamment avec et auprès des institutions n'ayant pas participé à la première phase.

CONTACT

- Didier Allély – deallely@bluewin.ch

Le quartier Sibiribougou relève le défi !

Depuis fin 2013, l'ONG Belge Protos a mis en place au Mali une approche de recherche – action afin de renforcer la durabilité et la pérennité du service public d'approvisionnement en eau potable. L'heure est au bilan de ce premier cycle d'appui, autour de la réussite du quartier de Sibiribougou à Bamako, qui a su le mieux s'approprier le défi d'une maîtrise d'ouvrage pérenne.



Marion Bergès

La stratégie nationale de gestion de l'eau au Mali impose aux communes de déléguer la gestion des ouvrages publics à des structures de gestion, qu'elles soient associatives ou privées. La mise en place de telles structures déléguées est garante de la continuité de l'approvisionnement en eau potable pour les usagers. Cette structure déléguée de gestion est le lien précieux entre la population qui a chaque jour besoin d'eau et la commune qui est responsable du réseau. Son bon fonctionnement est la clé de la durabilité du service public d'approvisionnement en eau potable.

Fin 2013, Protos et ses partenaires ont en ce sens initié une analyse du processus de

structuration de délégation dans les Communes I et IV de Bamako. Celle-ci révèle la quasi inexistence de collaboration entre les communes et les structures déléguées de gestion, sans contrat ni suivi, avec un évident manque de transparence quant au réinvestissement des recettes de la vente de l'eau.

Sur la base de ces constats, et avec le soutien financier de la Coopération belge, Protos, dans une dynamique de recherche-action, a alors proposé son appui pour le renforcement des capacités de ces structures déléguées avec notamment des formations en gestion technique et

financière et la mise à disposition d'outils favorisant leur évolution vers une organisation efficace.

Cette structure déléguée ne pouvant fonctionner sans ses partenaires, Protos a également testé des trajets d'accompagnement et de renforcement des acteurs communaux - les élus et leurs services techniques dédiés au secteur WASH - afin de favoriser la synergie avec la structure déléguée, en accompagnant, par exemple, la formalisation de la délégation à travers un contrat engageant les deux parties, ou encore avec la mise en place d'un suivi-évaluation au niveau des services techniques des mairies.

Protos est une ONG spécialisée en eau potable, assainissement et eau pour l'agriculture, active dans 8 pays en Afrique et Amérique du Sud. Au Mali Protos se concentre actuellement dans les Cercles de Mopti, Djenné, Nara, Niara du Sahel, Kati et dans les Communes I et IV du District de Bamako.

À Bamako, l'intervention cible les quartiers périphériques les moins desservis en termes d'eau potable et assainissement, où la population s'approvisionne principalement à des bornes fontaines sur le réseau public et des systèmes autonomes, comme les pompes à motricité humaine et les petites adductions d'eau.

Protos œuvre pour une gestion et utilisation équitable, durable et participative de ces points d'eau, en renforçant les capacités des acteurs locaux de la société civile, des collectivités locales et du secteur privé.

Sibiribougou est un quartier périphérique de la Commune IV de Bamako, qui compte environ 6 000 habitants. Du fait de sa position excentrée et de sa géologie, le quartier vit une difficulté d'accès à l'eau potable, qui perdure jusqu'à aujourd'hui. Le quartier compte 13 points d'eau publics, dont l'adduction d'eau sommaire (AES), qui avec une capacité 20 m³ et ses 8 bornes fontaines qui permettent de vendre env. 12 500 m³ d'eau par an (2015), est l'infrastructure la plus importante. Sur la base de 400 habitants par borne fontaine, on peut estimer à 3.200 habitants le nombre de personnes desservies par cette adduction d'eau.

L'Association d'usagers d'eau potable (AUEP) qui gère l'AES de Sibiribougou fait partie des 20 structures déléguées renforcées et accompagnées par Protos. Celle-ci est le reflet de l'implication de la population avec plus de 200 adhérents à l'assemblée générale, tous préoccupés par la disponibilité de l'eau potable en continu pour leurs foyers. L'AUEP a été créée en 2005 et n'a signé un contrat de délégation avec la mairie de la Commune IV de Bamako qu'en 2013. Elle est constituée d'un bureau exécutif composé de 13 membres, dont 4 femmes occupant des postes stratégiques, qui veille au respect des directives de gestion de l'AES, ainsi que

d'un comité de gestion responsable de la gestion quotidienne des 8 bornes fontaines gérées par l'association. Le comité de gestion compte 7 membres : 7 personnes toujours sur le terrain, en lien direct avec les fontainiers et à l'écoute des usagers afin de veiller au bon fonctionnement du réseau d'approvisionnement en eau. Leur mission consiste à faire le relevé des compteurs d'eau, encaisser les recettes de la vente d'eau, tenir les comptes, coordonner les plombiers en charge des réparations sur le réseau des 8 bornes fontaines, et faire un compte rendu d'activité hebdomadaire de la réalité du terrain au bureau exécutif de l'association.

« Nous sommes les yeux et les oreilles de l'AUEP. S'il y a le moindre problème, les fontainiers viennent nous voir directement ».

Sékou Broulaye Keïta – Membre du comité de gestion en charge du recouvrement

Ce dispositif de suivi et de contrôle fonctionne aujourd'hui très bien grâce à la création d'outils dédiés : les cahiers de fontainiers pour chaque borne fontaine, les cahiers de recouvrement qui regroupent le suivi des 8 bornes fontaines, le cahier de suivi de pompage qui permet de mesurer les pertes sur le réseau de distribution, ou encore le livre de banque qui contient toutes les entrées et sorties monétaires.

« Avant nous n'avions pas tous ces cahiers pour suivre nos activités. Maintenant nous sommes plus précis avec le suivi des inventaires, des frais de réparation et le calcul des pertes d'eau quand il y a des fuites. Chaque semaine je fais un bilan détaillé qui est remis au trésorier ». Sékou Broulaye Keïta

Tous ces outils mis en place à travers le dispositif de renforcement de capacités ont permis la totale transparence financière de l'association. Grâce à une gestion irréprochable, l'AUEP a pu réaliser des investissements importants pour développer le réseau de distribution d'eau potable du quartier de 2014 à 2016, avec l'installation de 3 bornes fontaines en plus des 5 déjà existantes. 2 ont été financées sur fonds

propres et la troisième a été partiellement subventionnée par Protos.

L'AUEP a également le mérite d'une gestion technique maîtrisée. Malgré le faible débit des forages qui alimentent le réseau de Sibiribougou, l'approvisionnement en eau potable est fonctionnel depuis 2005. Les outils de gestion correctement tenus et le suivi des inventaires et des réparations permettent une grande réactivité du comité de gestion face aux pannes éventuelles. La durée des pannes est en effet seulement d'une journée pour les pompes et d'une heure pour les têtes de robinets. Deux plombiers membres de l'AUEP, formés par Protos et la direction régionale de l'Hydraulique assurent l'entretien du réseau et les réparations élémentaires.

La systématisation des procès verbaux, les réunions régulières entre le bureau et le comité de gestion, les bilans administratifs et financiers présentés annuellement à l'assemblée générale sont les conséquences de la pression de la population du quartier, exigeant transparence et résultats. Il est clair que la motivation des membres de l'AUEP soutenus par leurs adhérents et les usagers est le principal levier de la bonne gestion du réseau d'ouvrages hydrauliques de Sibiribougou, d'autant plus que tous sont bénévoles, fontainiers compris.

Ce système de veille citoyenne à travers laquelle les usagers du quartier ont un regard exigeant sur le bon fonctionnement de la structure de gestion, réclament et défendent leurs droits est un modèle à reproduire pour insuffler l'implication de ses membres.

Le bon fonctionnement de l'approvisionnement en eau potable est bien garanti par une structure déléguée compétente et rigoureuse, mais pas seulement. Le deuxième ingrédient de la réussite est la collaboration étroite avec les équipes communales, et dans l'idéal avec le service technique dédié à l'approvisionnement en eau. C'est le cas du comité de pilotage des déchets urbains et de l'approvisionnement en Eau, COPIDUC-AEP, de la mairie de la Commune IV du District de Bamako. Ce comité communal a pour mission de faire un suivi-évaluation



externe de la gestion des ouvrages, ce qui comprend le relevé des compteurs et le calcul de la redevance due à la mairie. Cette plateforme a également un important rôle d'appui et de conseil auprès du comité de gestion de l'association avec lequel il collabore quotidiennement sur le terrain. Voir autour des bornes fontaines les agents de la mairie travaillant main dans la main avec l'AUEP est un signe rassurant pour la population de Sibiribougou. COPIDUC-AEP est une instance essentielle pour le partenariat entre la structure déléguée de gestion et la mairie, qui pourrait inspirer d'autres Communes de Bamako, où un tel service n'existe pas encore.

Un partenariat dynamique entre ces 2 acteurs : structure déléguée de gestion et mairie est l'une des conditions à la bonne gestion des ouvrages. Si l'un d'entre eux manque d'implication, cela pourrait être un important point de blocage. Il apparaît donc nécessaire d'encourager la création de plateformes techniques telles que COPIDUC-AEP dans les communes où aucune instance semblable n'existe, ce afin de pérenniser la collaboration entre la mairie et la structure déléguée de gestion. Comme point focal technique auprès des gestionnaires d'un côté, des maires et élus chargés du WASH de l'autre côté, la plateforme est devenue un acteur incontournable dans la pérennisation de la gestion des points d'eau de Sibiribougou.

Dans sa mission de facilitation du partenariat dans la gestion des points d'eau, la mairie a également le devoir de stopper les pratiques de ventes illégales d'eau qui provoque une forme d'anarchie dans l'offre d'eau potable. La Commune IV de Bamako n'a pour le moment pas recensé ces vendeurs illégaux dans ses quartiers, Sibiribougou y compris. Stopper ce marché informel renforcerait le développement du réseau d'ouvrages et le paiement légitime de la redevance à la commune.

L'AUEP de Sibiribougou était parmi les premières structures à signer un contrat de gestion déléguée avec la Commune. Il est néanmoins nécessaire de signaler que la contractualisation a surtout été un succès parmi les gestionnaires d'ouvrages appuyés par Protos. Plusieurs gestionnaires d'ouvrage financés par d'autres bailleurs ont refusé de contractualiser avec leur commune pour éviter toute forme de contrôle. Se pose alors la question d'un éventuel plaidoyer pour la formalisation de la collaboration entre mairies et structures de gestion.

Les rapports techniques et financiers sont réguliers et rigoureux, ils garantissent la transparence de la gestion. Cela permet de renforcer la reddition des comptes et, par conséquent, la confiance réciproque entre les gestionnaires, la commune et les usagers. L'appui fourni par Protos et ses partenaires à ce niveau a certes eu des effets positifs, mais il a besoin d'être consolidé. Par exemple,

les résultats du suivi-évaluation réalisé par le COPIDUC-AEP de la Commune IV de Bamako ne sont à ce jour jamais présentés au niveau du quartier, bien que ceux-ci soient transmis à l'AUEP.

Il faut également considérer que l'AUEP de Sibiribougou a une particularité notable en étant présidée par M. Daouda Sidibé, ancien agent de la direction régionale de l'Hydraulique de Bamako. Ce personnage charismatique joue un rôle central de leader auprès des membres de l'association et de la population de Sibiribougou en général.

« Maintenant que je suis retraité, mon rôle est de transmettre ce que je sais et de me mettre à contribution pour les habitants de mon quartier. Tous ces jeunes du comité de gestion travaillent bénévolement, mais ils apprennent vite. »

Toutes les AUEP ne bénéficient évidemment pas d'un tel atout, et le bénévolat des membres des structures de gestion peut alors rapidement devenir un point de blocage et réduire considérablement leur implication. Il faudrait alors réfléchir à un système de rémunération des membres des comités de gestion et des fontainiers.

L'expérience de l'AUEP de Sibiribougou est très encourageante et source d'inspiration. Elle montre que la délégation de gestion à une structure communautaire est une solution valable, pourvu qu'elle soit accompagnée dans sa professionnalisation et suivie par un service technique communal compétent. L'expérience a également révélé de nouveaux défis, par exemple en termes de contractualisation de l'ensemble des structures de gestion, ou de mise en place de financement pérenne des mécanismes de suivi et de reddition des comptes. Défis auxquels Protos et ses partenaires vont chercher des solutions dans un prochain cycle de recherche-action.

Marion Bergès

www.protos.ngo/sites/default/files/publications/files/ra_2016-processus_de_delegation_gestion_des_ouvrages_bamako.pdf

CONTACT

• Greet Verellen – greet.verellen@protos.ngo

En Guinée, dans la Préfecture de Boffa

10 ans d'engagement pour la pérennisation de services communaux de gestion des services d'eau

Depuis dix ans, le département de Charente maritime, le Syndicat des eaux de Charente-Maritime et l'association Charente-Maritime Coopération accompagnent efficacement les acteurs de la Préfecture de Boffa à organiser et gérer les services d'alimentation en eau potable.

En matière de politique nationale d'accès à l'eau, la Guinée a très tôt mis en place un service national des points d'eau, le SNAPE, ayant comme prérogative, la gestion de l'eau en milieu rural et périurbain. Cette structure d'appui a développé une stratégie nationale du service public de l'eau (SPE), mise en œuvre à partir de 2011, qui participe à la politique de décentralisation amorcée dans le pays. Les compétences en matière d'hydraulique ont ainsi été transférées aux collectivités locales qui se doivent de créer une Agence communale de l'eau. Certaines collectivités locales reçoivent dans ce cadre le concours de partenaires techniques et financiers.

La préfecture de Boffa en République de Guinée, qui compte 8 communes et 215 063 habitants, bénéficie depuis 1992 de l'appui du département de la Charente-Maritime, à travers l'association de coopération décentralisée, Charente-Maritime Coopération. Depuis 2007, cet appui s'est notamment matérialisé par la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'hydraulique villageoise regroupant, outre



CMC

les partenaires institutionnels guinéens (Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, ministère de l'Hydraulique et de l'Énergie, Association nationale des communes de Guinée), des partenaires techniques et financiers tels que le Syndicat des eaux de Charente-Maritime, l'Agence de l'eau Adour Garonne, ou encore l'UNICEF.

Cette synergie d'acteurs a permis la création de 3 agences communales de l'eau, à Boffa, Tamita et Tougnifily, mettant en œuvre la stratégie nationale du service public de l'eau du SNAPE. Cela a favorisé le développement d'une véritable gouvernance locale pérenne qui s'appuie sur un service de maintenance efficace et réactif assurant une durabilité des infrastructures. Le système de péréquation est appliqué permettant à tous les points d'eau d'une commune d'avoir accès au même service.

L'action de Charente-Maritime Coopération

est structurée autour de l'idée de fournir de façon pérenne une eau de qualité, en quantité suffisante et accessible à tous. Pour y parvenir, CMC travaille en collaboration permanente avec les services ministériels guinéens et le partage des décisions avec les autorités locales, informe et mobilise les populations autour de ses actions.

Genèse du projet à Boffa et extension à d'autres communes

En 2006, la Commune urbaine de Boffa a réalisé son plan de développement communal (PDC) avec l'appui de CMC. L'accès à l'eau potable était identifié comme étant la première priorité pour 47% des districts. Cette même année, une mission d'identification des infrastructures existantes et de définition du programme conjointe entre le



CMC

Syndicat des eaux de la Charente-Maritime, Charente-Maritime Coopération et la Commune urbaine de Boffa fut effectuée. Sur les 45 forages publics, 26 étaient hors service et 16 en mauvais état, aucune infrastructure n'était présente sur la zone insulaire (environ 2 300 habitants), et aucune organisation communale en place. La situation sanitaire était également très préoccupante, avec notamment la présence de maladies hydriques épidémiques (choléra).

Une convention de collaboration fut alors établie entre les 3 partenaires pour lancer un programme comprenant la réhabilitation des 45 forages, de 8 puits améliorés sur les îles, la création d'un impluvium (bâche souple récupérant l'eau de pluie) sur l'île de Dary, et la mise en place d'un système de gestion.

Cet organe de gestion prend la forme d'une agence communale de l'eau pilotée par les élus, le maire en étant le président, auxquels CMC apporte un appui technique et logistique. Un employé de CMC est détaché auprès de ce service pour suivre la gestion des comités points d'eau (CPE) présents sur chaque point d'eau. Pour chaque agence communale de l'eau, un compte épargne à double signature est ouvert et alimenté de façon permanente, et un budget annexe au

budget communal est créé. Sous l'impulsion de Denis Minot, directeur général du Syndicat des eaux de la Charente-Maritime et l'appui technique de CMC depuis 2007, CMC a ainsi continué à développer son modèle de gestion communale de l'eau aux communes rurales de Tamita et Tognifily. Le même principe a été utilisé en partant du diagnostic des infrastructures existantes, les points d'eau sont réhabilités et une structure de gestion est mise en place par commune. Sous l'autorité de l'Agence communale de l'eau sont créées des unités de gestion du service public de l'eau (UGSPE) regroupant plusieurs points d'eau autour d'un comité. Ce nouveau programme a démarré en 2015 grâce à un apport financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Syndicat des eaux de la Charente-Maritime. La même année, la signature d'un partenariat avec l'UNICEF a permis d'étendre le projet, avec la création de nouveaux points d'eau, le renforcement de capacité des acteurs locaux du SPE et le développement d'innovations.

En 2017, ce programme représente 177 points d'eau, répartis dans 3 communes de la Préfecture : Boffa, Tamita et Tognifily. À terme, l'ensemble des 8 communes de la préfecture sont ciblées avec l'idée de pouvoir structurer ces services au sein d'une intercommunalité. Le système de péréquation développé à l'heure actuelle au niveau de l'ACE d'une commune pourrait alors être envisagé au niveau intercommunal.

La technique et l'innovation au service de la pérennité du service

En zone rurale en Guinée, les infrastructures hydrauliques sont principalement des forages à pompe manuelle ainsi que des puits améliorés. Afin d'amener de meilleures conditions d'accès à l'eau potable pour la population de Boffa, le projet «Eau Fil du Soleil» a été développé. De mini-adductions solaires avec chloration automatique sont installées sur des forages déjà existants, la charge de la pompe manuelle étant ainsi supprimée. Un système d'envoi de SMS placé dans le boîtier de chloration permet

de suivre en temps réel l'électrolyse effectuée sur site et l'installation d'un compteur volumétrique améliore la sécurisation des recettes de la vente de l'eau.

Dans la même logique, installés sur des stations de potabilisation de l'eau de surface (Hydropur développé par Altech SAFS), des boîtiers de contrôle permettent l'envoi d'information par SMS. Le suivi des électrolyses est assuré par le gérant et les volumes pompés sont ainsi connus. Ces stations de potabilisation demandant un entretien conséquent, un système de recharge de téléphone a été ajouté, permettant d'augmenter le temps de présence du gestionnaire sur sa station.

Dans les zones insulaires de Boffa, épicentre de la dernière épidémie de choléra en Guinée, l'accès à l'eau potable reste une problématique importante. La solution retenue est de récolter l'eau de pluie grâce à un impluvium pendant la saison des pluies pour pouvoir la redistribuer tout au long de l'année. L'eau est filtrée avant d'être stockée dans une cuve en plastique ou une citerne souple. Elle est ensuite chlorée pour être prête à la consommation. Le système est une réussite d'un point de vue service offert et gestion, mais nécessite un sérieux important des gestionnaires, car la ressource, limitée, doit être rationalisée pour ne servir qu'aux usages d'eau de boisson.

La présence de fer et le risque d'eau saumâtre sur ce territoire en majorité littoral posent des difficultés techniques et augmentent la charge du service. Des ouvrages de maçonnerie permettant de déferriser l'eau sont installés en cas de présence de fer. L'efficacité est prouvée, mais la réalisation représente un coût d'investissement élevé et nécessite une maintenance importante. Des expérimentations techniques sont effectuées afin d'améliorer l'efficacité du système de traitement de l'eau.

Pour solutionner l'accès à l'eau potable des zones littorales posant des problèmes de salinité de l'eau souterraine, des puits de plus faible profondeur que les forages sont réalisés. Ils sont, comme les forages, équipés



CMC

de pompes pour offrir le même service, mais la quantité de la ressource disponible en fin de saison sèche peut poser problème.

La Guinée est bien souvent qualifiée de réservoir d'eau de l'Afrique de l'Ouest, mais bien que la ressource soit abondante, sa qualité pose parfois problème. Dans la préfecture de Boffa, des problématiques d'eau ferreuse, d'eau saumâtre ou encore de qualité du sol poussent à la recherche de solutions techniques adaptées.

À titre d'exemple, le poste de santé de Dominica, positionné dans une zone en bord de bras de mer avec des difficultés de foration, restait dans l'attente d'ouvrir son extension par manque d'accès à l'eau. La solution a été d'aller chercher l'eau ferreuse du seul forage du village, à 300 m de distance, de la déferriquer avant de l'envoyer aux châteaux d'eau du poste de santé.

Par ailleurs, une station de désalinisation de l'eau de mer sera prochainement testée afin d'apporter de nouvelles solutions aux zones littorales et insulaires. CMC est actuellement à la recherche de solutions pour la remise en état du réseau de distribution du centre-ville de la commune urbaine de Boffa. Cela permettrait de servir des quartiers encore dépourvus en point d'eau amélioré, et d'améliorer la qualité du service proposé.

La durabilité à travers la gouvernance

L'amélioration de la desserte en eau potable passe par l'augmentation du taux de couverture, avec pour objectif fixé par la stratégie nationale d'un point d'eau pour 300 habitants en zone rurale, et également par la mise en place d'un service de maintenance des ouvrages.

À ce titre, les artisans-réparateurs sont régulièrement formés et rééquipés pour être en mesure d'intervenir efficacement sur les ouvrages. Dès son lancement, le SNAPE décida de découper le territoire entre les fournisseurs de pompes présents. Cette politique, visant à faciliter la logistique d'intervention, est soutenue par CMC qui possède un stock de pièces détachées à son siège qu'elle tend à délocaliser au niveau des communes. Cela permet une intervention rapide dès la déclaration de la panne.

La recherche de solutions pour l'amélioration de la qualité de l'eau fait également partie des priorités d'action. En échange d'un service de qualité, il est attendu des usagers d'entretenir les points d'eau et de payer l'eau au volume, comme le veut la stratégie nationale. Le gestionnaire et l'hygiéniste formant le comité point d'eau (CPE), présent sur chaque infrastructure, sont en charge de faire appliquer cela. L'eau est ainsi vendue au bidon de 20 litres pour 100 francs guinéens (GNF).

Des objectifs de recettes de la vente de l'eau sont fixés mensuellement selon la fréquentation du point d'eau et la période de l'année, dont 20% sont rétrocédées au gestionnaire du point d'eau. Lors des réunions de sensibilisation et des assemblées générales, les meilleurs CPE sont récompensés pour leur bon travail. L'impact est positif et cela est visible au niveau de l'entretien des points d'eau et lors des recouvrements de la vente de l'eau. Le fonctionnement du service doit rapidement être assimilé par l'ensemble des usagers pour que les dépenses engendrées par le service proposé puissent être couvertes par les recettes, les communes n'ayant la capacité de financer qu'une infime partie du fonctionnement d'un service de l'eau. Les principales sources de ces recettes restent la vente de l'eau et les intérêts bancaires encore assez conséquents au Crédit Rural de Guinée. Par ailleurs, une cotisation d'adhésion au service communal d'un montant de 300'000GNF pour chaque point d'eau est exigée.

Les dépenses quant à elles augmentent de façon significative et ne peuvent pas encore être imputées en totalité aux agences communales de l'eau. Grâce à l'épargne faite sur

plusieurs années, le service de l'eau de la commune de Boffa est en mesure de payer la main d'œuvre des artisans-réparateurs, les primes aux gestionnaires ayant atteint leurs objectifs de vente de l'eau, et 70% des coûts d'achat des pièces détachées utilisées pour réparer les infrastructures.

Les dépenses en pièces détachées représentent la plus importante ligne de dépense du service. Le suivi effectué depuis le lancement du service en 2007 permet de voir l'évolution de ces coûts. Un outil de suivi est rempli à chaque intervention, ce qui permet de connaître la fréquence de changement des pièces par point d'eau, d'établir un plan de renouvellement des pièces et enfin de pouvoir évaluer les dépenses à venir du service. CMC a entrepris depuis plus de 5 ans une analyse technique et financière sur la durabilité du service public de l'eau. Le retour d'expérience permet aujourd'hui de disposer d'une méthode d'évaluation (durée de vie des équipements, amortissement, gestion de la maintenance) qui fait référence auprès des autorités guinéennes. Ce travail doit être poursuivi afin de capitaliser sur la durabilité des équipements et du service.

Il est primordial que le transfert de compétence vers les autorités locales soit appuyé et que le renforcement de capacité du service soit priorisé. Le manque de personnel technique au niveau des communes rend la tâche complexe ; la décentralisation donnant un grand nombre de missions aux communes sans les pourvoir financièrement et techniquement pour les réaliser.

Dans une logique de renforcement des capacités, les trois responsables hydrauliques de CMC détachés auprès des communes ont pu effectuer un stage en juillet 2016 au Syndicat des eaux de la Charente-Maritime. Une réflexion est actuellement portée quant au développement des compétences de jeunes techniciens guinéens, le pays ne disposant pas de formation adaptée.

CONTACT

• Sébastien Rodts
sebastien.rodts@charente-maritime.fr
charentemaritimecooperation.org

Une stratégie municipale en œuvre pour Dankassari !

Les communes de Cesson-Sévigné et de Dankassari, en coopération décentralisée depuis 2009, ont fait de l'accès à l'eau et l'assainissement un des axes de leur collaboration. A partir des outils d'aide à la programmation de la politique sectorielle, des partenaires ont pu être mobilisés pour un programme hydraulique pluri annuel remarqué.

La commune rurale de Dankassari, située dans le département de Dogondoutchi, est une jeune entité qui a été créée en 2004. Elle comporte une cinquantaine de villages et une population estimée à 94 400 personnes en 2017, en augmentation rapide (3,9% par an).

La coopération décentralisée entre Cesson-Sévigné et Dankassari a été mise en place en 2009 à la suite d'une demande écrite provenant du Maire de Dankassari. La mise en œuvre des activités est co assurée par l'association Échanges solidaires Cesson Dankassari (AESCD) et au Niger, par l'ONG Réseau d'actions éducatives pour un développement durable (RAEDD), en étroite concertation avec la Mairie de Dankassari. Le RAEDD et l'AESCD travaillent ensemble



RAEDD

dans le cadre du réseau franco-nigérien Tarbiyya-Tatali. Le RAEDD a nommé un responsable de la coopération décentralisée, Mamane Chadaou, qui envoie un rapport mensuel détaillé à l'AESCD.

Période 2010–2013

Après une réparation de la mini AEP de Dankassari grâce au soutien des étudiants de l'INSA de Rennes et la mise en place d'un point d'eau autonome à Lougou, cofinancé par l'état nigérien, une étude diagnostique des ouvrages hydrauliques de la commune rurale de Dankassari a été menée par le Service hydraulique départemental. Elle a montré que le taux d'accès à l'eau potable n'était que de

52%, que la commune ne disposait d'aucun personnel chargé de l'hydraulique et que de nombreux équipements (mini-adductions d'eau potable, forage, puits) étaient défectueux ou sous-dimensionnés.

Après concertation entre le Maire de Dankassari, M. Hassimou Abarchi, le service hydraulique de l'État et le RAEDD, un plan hydraulique communal a été adopté. Il comprenait des propositions en matière de :

- Formation des gestionnaires et personnes chargées de l'entretien, réparateurs,
- Ciblage des villages dont les équipements doivent être réparés ou améliorés en priorité,
- Formalisation des conventions de gestion entre la commune et des comités de gestion des points d'eau.

Période 2014–2017

En janvier 2014, la commune de Dankassari a mis en place un service municipal eau et assainissement, dont le budget est alimenté par les redevances versées par les gestionnaires des mini-AEP, et a recruté son responsable, M. Maman Elhadji. Ces deux premières phases de mise en œuvre du plan hydraulique communal ont permis de mener les actions suivantes :

Renforcement des instances de gestion

Lors de ces deux premières phases, les comités de gestion de 85 points d'eau ont bénéficié de formations, bénéficiant ainsi à une population concernée de plus de 30 000 personnes. 85 comités de gestion de points d'eau (CGPE) de 5 personnes, soit 375 personnes (dont 47% de femmes) ont été formées à la gestion des points d'eau lors de sessions de 4 jours durant lesquelles leur sont présentés la législation en vigueur, les principes d'une bonne gestion et les outils à mettre en place. Une sensibilisation à l'hygiène fait partie intégrante de la chaque session collective de 25 à 30 personnes. Ces sessions ont été assurées par le service municipal eau assainissement de la commune en coopération avec le RAEDD. Pour l'entretien des forages, 170 personnes chargées de la veille technique et de l'entretien des équipements hydrauliques (deux par point d'eau) ont été formées lors de sessions de formation théoriques et pratiques de 3 jours, en groupes d'une vingtaine de personnes. Chacun des 85 forages a été équipé d'une trousse à outils. Pendant les exercices pratiques, l'état de forages a pu être diagnostiqué et pour certains réparé. Une journée de signature de conventions entre la Mairie de Dankassari et les 85 CGPE formés a eu lieu le 9 février 2017. Elle a regroupé 170 personnes (un homme et une femme par point d'eau). À cette occasion le maire de Dankassari, le responsable du RAEDD, le responsable départemental de l'hydraulique, et le secrétaire de la mairie sont intervenus pour énumérer les activités de la coopération et les résultats obtenus.



RAEDD

Volet infrastructures

- Les mini-AEP apportent un « confort » plus important aux habitants que les puits et les forages et sont une solution améliorée au problème d'accès à l'eau dans les villages. Le renforcement de la mini-AEP du village de Dankassari, chef-lieu de la commune (6 000 habitants) a pu être réalisé. De même, la réparation de la mini-AEP du village de Dogontapki (4 000 habitants), a pu être assurée, sur financement de l'État nigérien. La panne de la mini-AEP avait pour conséquence le retour de l'approvisionnement de la population à une mare boueuse où buvaient les animaux.
- La Commune de Dankassari, composée de nombreux villages parfois très proches, présente beaucoup de potentialités pour des AEP multi-villages. La mini-AEP multi-village de Bawada Guida réalisée a permis ainsi d'équiper 4 villages dans un rayon de 5 km autour d'un seul forage pour une population concernée supérieure à 5 500 habitants.
- La stratégie consistant à réhabiliter en priorité les forages existants a été retenue. Neuf forages sur un total de 73 identifiés ont pu être repris au bénéfice de 8 000 personnes.
- 7 puits ont également été réhabilités (sur 77) pour 9 200 personnes concernées, ont été choisis par le maire en concertation avec les services hydrauliques municipaux et le RAEDD.

Bilan, difficultés et solutions

Grâce aux actions menées et aux interventions d'autres partenaires, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 52% à 58,45% à Dankassari malgré une augmentation très

rapide de la population. Autrement dit le nombre de personnes bénéficiant d'une couverture en eau satisfaisante est passé de 40 000 à 55 000 environ. Les formations ont pour conséquence un changement de mentalité, la population est beaucoup plus attentive à bien entretenir les équipements hydrauliques et à les réparer ou les faire réparer rapidement en cas de panne. La difficulté principale est l'impossibilité pour les membres de l'AESCD de se rendre sur place, vu les problèmes de sécurité actuels au Niger, et l'attitude prudente de la Mairie de Cesson-Sévigné et de l'Ambassade de France. La solution a été trouvée avec des visites annuelles à Niamey de membres de l'AESCD et des rencontres avec l'équipe de Dankassari dans la capitale et surtout avec des rapports mensuels détaillés, ainsi que des rapports de formation. Une excellente interaction fonctionne entre le service hydraulique départemental, la Mairie de Dankassari, le RAEDD et l'AESCD.

À partir de 2017, une troisième phase d'intervention est proposée, avec pour partenaires l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Bretagne, Eau du bassin rennais ainsi que l'État nigérien. Le projet comportera l'approfondissement de la formation des femmes hygiénistes et trésorières des CGPE, la mise en place d'une mini-AEP multi-village, la mise en place de puits ainsi que la réhabilitation de 10 forages et de 7 puits.

CONTACT

• Marie-Françoise Roy (AESCD)
marie-francoise.roy@univ-rennes1.fr
www.tarbiyya-tatali.org

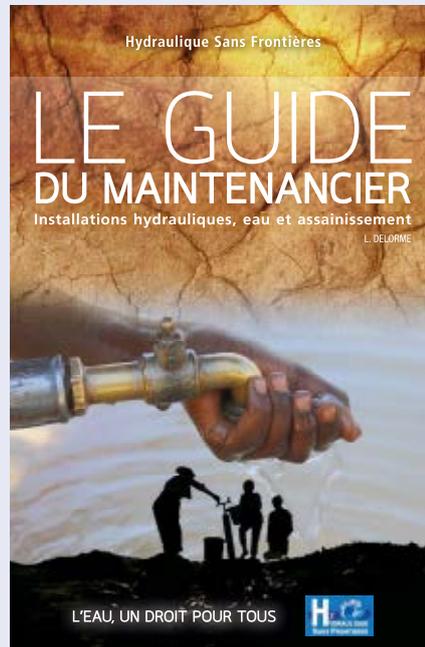
À lire



Baromètre 2017 de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement
Solidarités International, 2017, 19 pages

Pour cette 3ème édition du Baromètre de l'eau, l'association Solidarités International a invité experts, politiques, institutions nationales et internationales, entreprises, et collectivités françaises, à débattre des engagements pris, des moyens pour les atteindre et du rôle de chacun dans ce combat vital contre la mortalité des maladies hydriques et pour un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement.

• www.pseau.org/outils/ouvrages.pdf



Le Guide du maintenancier
Hydraulique sans frontières (HSF), 2016,
264 pages, 48€ (16€ sur le site d'HSF)

Ce guide a pour but d'aider les techniciens locaux impliqués dans la maintenance des installations pour la production d'une eau de qualité, et pour l'entretien des installations sanitaires destinées aux collectivités villageoises.

• www.hydrauliquesansfrontieres.org



Une eau potable gérée en toute sécurité
Unicef-Oms, 2017, 56 pages

Une eau potable gérée en toute sécurité correspond à une nouvelle norme de service ambitieuse qui fait partie de l'échelle d'évaluation du Joint Monitoring Programme (JMP) pour le suivi mondial des services d'alimentation en eau potable des ménages.

Le rapport se concentre sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour la gestion de la sécurité d'un accès universel et équitable à de l'eau potable, et détaille les plans du suivi de l'eau potable pour les ODD.

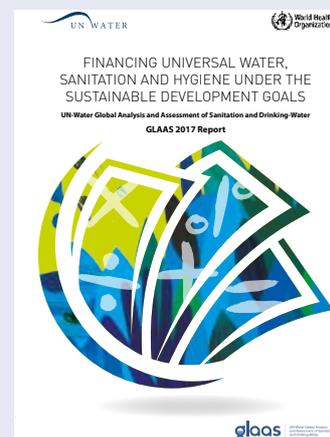
• data.unicef.org.pdf



Rapport « L'Assainissement dans les villes du Sud : un business comme les autres ? »
Gret-AFD, 2017, 102 pages

Revisiter la problématique de l'assainissement dans le contexte particulier des villes en développement, tel était l'ambition des ContrEauverses, journées d'échanges organisées conjointement par le Gret et l'AFD. Les textes qui sont rassemblés dans cet ouvrage font toutefois ressortir un bilan contrasté.

• www.pseau.org/outils/ouvrages.pdf



Rapport GLAAS 2017 (Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water)
UN-Water et OMS, 2017, 96 pages

Ce rapport publié tous les trois ans vise à dresser un état des lieux mondial des cadres d'action publique, des dispositifs institutionnels, des ressources humaines, ainsi que des flux internationaux et nationaux qui financent l'assainissement et l'eau potable.

• www.unwater.org/fileadminl.pdf

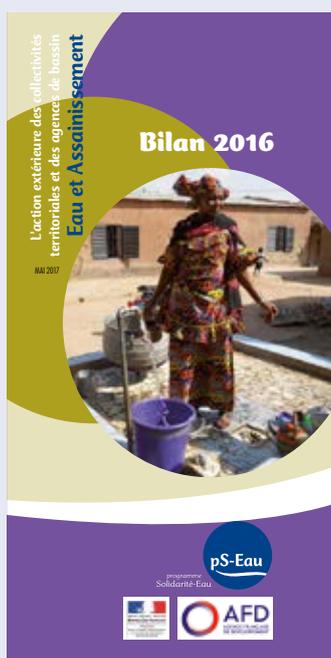
Nouvelles parutions pS-Eau



1% solidaire pour l'eau : collectivités locales votre action compte !

Le pS-Eau a publié en avril 2017, la plaquette d'information « 1% solidaire pour l'eau : collectivités locales votre action compte » afin de sensibiliser les élu(e)s et les agents des collectivités territoriales françaises à l'importance de s'engager en faveur des actions de solidarité internationale dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, notamment via le mécanisme de la loi Oudin-Santini (1% eau). Des illustrations, des témoignages et des exemples concrets viennent ainsi encourager la mobilisation de ces acteurs.

- www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_1_solidaire_pour_1_eau.pdf



Bilan 2016 : L'action extérieure des collectivités territoriales et des agences de bassin pour l'eau et l'assainissement

pS-Eau, mai 2017, 6 pages

Près de 28 millions d'euros ont été engagés en 2016 pour des projets d'eau et assainissement, traduisant une hausse de 3% des contributions. La loi Oudin-Santini a permis de mobiliser plus de 23 millions d'euros, prouvant la résilience du dispositif, et sa capacité à dépasser les aléas des contraintes budgétaires et des alternances politiques.

Au contraire des années précédentes, ce sont les villes et agglomérations et non plus les syndicats d'eau et assainissement, qui ont été les principaux contributeurs financiers en 2016, mis à part les agences de l'eau.

- www.pseau.org/fr/1pourcent



Programme Solidarité Eau
32 rue Le Peletier
75009 Paris
T. +33 (0)1 53 34 91 20
pseau@pseau.org
www.pseau.org

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin
Rédacteurs en chef :
Guillaume Aubourg
Gabrielle Malafosse

Ont participé à ce numéro :
Marion Bargès
Gara Kébé
Youba Konaté
Colette Génévaux
Sébastien Rodts
Marie-Françoise Roy
Greet Verellen

Réalisation : Cercle Studio
Impression : Panoply

Photo de couverture © SIAAP

 www.facebook.com/pseau
 www.twitter.com/pseau